



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur cadre de vie-technique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



FAIBLE TAUX DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

87 % des salariés travaillent à temps complet.

La proportion de salariés à temps partiel est relativement faible et inférieure à la moyenne du secteur cadre de vie-technique.



Ce taux ne connaît pas d'évolution significative entre 2008 et 2012.



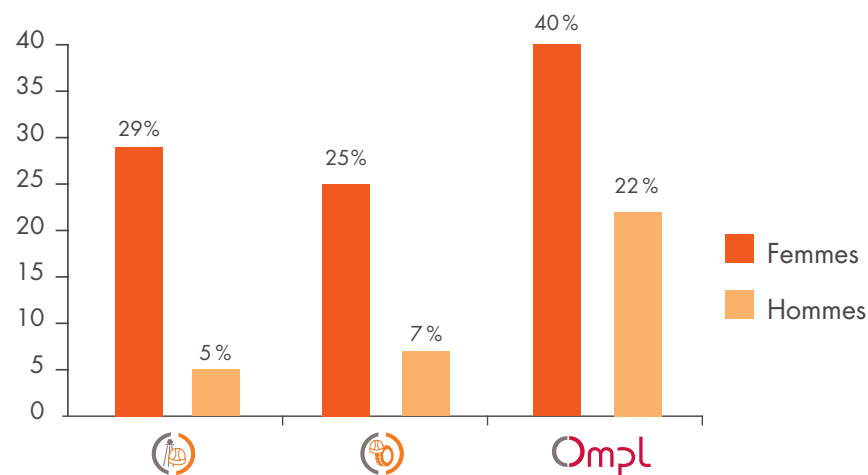
FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les hommes sont moins nombreux à travailler à temps partiel que les femmes, en moyenne près d'une femme sur trois contre moins d'un homme sur 20.

Répartition des salariés par durée du temps travail en 2012

Temps de travail			Ompl
Temps complet	87 %	84 %	68 %
Temps partiel	13 %	16 %	32 %
Total	100 %	100 %	100 %

Répartition des salariés à temps partiel par genre



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers





PRÉSENCE INÉGALE DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel par région est proche de la moyenne du secteur.

Seule la Corse se démarque nettement avec un taux très inférieur à la moyenne nationale.

Répartition des salariés à temps partiel par région

Région		
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	13 %	17 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	11 %	16 %
Auvergne, Rhône-Alpes	15 %	17 %
Bourgogne, Franche-Comté	13 %	18 %
Bretagne	10 %	18 %
Centre	14 %	16 %
Corse	7 %	12 %
DOM	11 %	14 %
Île-de-France	10 %	13 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	13 %	20 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	13 %	15 %
Normandie	11 %	13 %
Pays de la Loire	15 %	19 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15 %	18 %
Moyenne	13 %	16 %

Source : DADS 2012